

ANNEXES
REGLEMENT TYPE DE GESTION
- UNISYLVA -

REGION NOUVELLE-AQUITAINE, en sa partie LIMOUSIN

Annexe 1 : Possibilités d'utilisation des essences dans les régions forestières du Limousin (extrait SRGS Limousin)

Région forestière	Montagne Limousine	Plaine	Basse Marche	Causses
Conifères recommandés	Douglas	Douglas, mélèze hybride, pins sylvestre et laricio		
Conifères possibles	Mélèzes, sapins pectiné et de Vancouver, épicéa de Sitka, épicéa commun (>600 m), pins sylvestre et laricio	sapin de Vancouver, pin maritime dans le bassin de Brive	Douglas, mélèzes, pins sylvestre, maritime et laricio	Cèdre de l'Atlas, pins noir d'Autriche et laricio de Calabre
Feuillus recommandés	Hêtre, chênes pédonculé et sessile (< 700m)	Chênes rouge, pédonculé et sessile, feuillus précieux, châtaignier	Chêne sessile	
Feuillus possibles	Chêne rouge (<700 m), feuillus précieux (<700m), châtaignier et charme en taillis	Robinier, aulne	Chênes pédonculé et rouge, feuillus précieux, robinier, alisier	Chênes pubescent, sessile et pédonculé, alisiers

1.1.1. Montagne Limousine

Partout où une gestion effective peut être pratiquée, la production de bois d'œuvre* de conifères aura la préférence, dans le respect des milieux particuliers et des peuplements de qualité existants. Elle est en effet bien adaptée aux conditions écologiques de cette zone, ainsi qu'aux besoins des industries utilisatrices de bois qui sont implantées sur ce territoire, et donc à l'activité humaine. On rappellera que les essences employées doivent être adaptées à la station (sol, micro-climat notamment).

Conifères

Le douglas est la principale essence à employer sur cette zone. Cette essence a un grand intérêt écologique tant pour son faible impact sur le sol que pour le développement de milieux spécifiques, sources potentielles de biodiversité. De plus, sa croissance est rapide, son bois est de bonne qualité, et il est bien valorisé. Les mélèzes, le sapin pectiné, l'épicéa de Sitka, le sapin de Vancouver, l'épicéa commun (altitude supérieure à 600 m) et les pins sylvestre et laricio peuvent être employés selon les stations et les objectifs.

Feuillus

Les futaies de hêtre sont présentes sur cette zone. Après analyse, elles peuvent être conservées, régénérées ou transformées. Il en est de même pour celles de chêne si les

stations et les conditions économiques le permettent. Ou pourra s'appuyer sur la typologie des peuplements de hêtre et de chêne existante afin d'aider à faire des choix.

Les conditions écologiques de la montagne limousine conduisent actuellement à privilégier le hêtre. Les chênes y sont fréquemment gélifs.

Les reboisements en essences feuillues, dans le but de produire du bois d'œuvre* de qualité, ainsi que la conversion* du taillis ou du mélange futaie-taillis ne peuvent être entrepris que si les conditions écologiques (altitude, exposition, fertilité de la station) et les essences s'y prêtent (chêne rouge, hêtre, autres chênes, feuillus précieux, robinier, aulne,...). D'une façon générale, les essences feuillues sont réservées aux meilleures stations. Le chêne rouge d'Amérique et les feuillus précieux sont à réserver aux altitudes inférieures à 700 m.

Le chapitre 8 traite des aspects de gibier à prendre en compte.

Dans le cadre du taillis, toutes les essences feuillues peuvent être utilisées. Cependant, la capacité à « rejeter » est forte pour le châtaignier, le charme et l'aulne. Elle est bonne pour les chênes, mais elle est moyenne pour le hêtre.

Les taillis de châtaignier peuvent être conservés pour la production de bois pour l'artisanat ou l'industrie. Ils peuvent aussi être améliorés, si leurs potentialités le permettent, afin d'augmenter la proportion de sciages au moment de la coupe.

1.1.2. Plaine

Feuillus

Les essences feuillues sont à utiliser en fonction des conditions de milieu. Les stations très pauvres et superficielles ne permettent que difficilement la production de bois de qualité, quand elles ne l'empêchent pas dans certains cas. Les essences recommandées sont le chêne rouge d'Amérique, le chêne sessile sur des sols secs en été, et le chêne pédonculé sur des sols riches. On peut également utiliser le châtaignier, l'érable sycomore, le frêne commun, le merisier, le robinier, le noyer, ainsi que l'aulne dans le cas où la nappe d'eau permanente est proche. Dans tous les cas, on se référera au chapitre 8 pour prendre en compte les aspects de gibier.

Le peuplier est à réserver à quelques stations ponctuelles en bordure de rivière ou dans le Bassin de Brive, sous réserve d'avoir un volume de sol suffisant et riche en éléments nutritifs pour les racines, ainsi qu'une alimentation en eau permanente. Cependant, il est très sensible aux attaques de champignons (notamment les rouilles, dont l'une d'entre elles est très fréquente en Limousin car vivant en alternance avec le mélèze).

L'emploi du merisier est à réserver aux petites surfaces ou en mélange. En effet, cette essence apprécie un abri latéral, créant une "ambiance forestière" dans laquelle il pourra se développer (typiquement les lisières).

Les futaies feuillues sont conduites et améliorées pour la production de bois d'œuvre*. Elles peuvent être transformées ou régénérées à leur terme d'exploitabilité*.

Annexe 1 : Suite

Les peuplements en mélange futaie-taillis peuvent être conservés pour la production de bois d'œuvre*, de bois de trituration* ou de bois énergie. Ils peuvent être transformés ou convertis en fonction notamment des conditions stationnelles et du peuplement (chênes non gélifs ou peu gélifs notamment dans le cas de la conversion*).

Les taillis de châtaignier peuvent être conservés pour la production de bois pour l'artisanat ou l'industrie. Ils peuvent aussi être améliorés, si leurs potentialités le permettent, afin d'augmenter la proportion de sciages au moment de la coupe.

Les taillis, principalement de chêne, peuvent être conservés pour la production de bois de trituration* ou de bois énergie*, en fonction des débouchés existants. Ils peuvent évoluer vers le mélange futaie-taillis ou être convertis en futaie, en fonction des conditions écologiques et du peuplement. Ils peuvent être transformés en fonction des conditions stationnelles.

Conifères

Les conditions écologiques rencontrées (pluviométrie plus faible, température plus élevée) limitent le choix des essences utilisables en fonction des stations rencontrées. Plus particulièrement, l'épicéa et le sapin pectiné sont désormais à éviter en plantation. De plus, la longévité relative moindre des conifères en plaine impose une sylviculture dynamique pour produire du bois d'œuvre*.

Le douglas est, ici encore, la première essence à employer sur cette zone. Les mélèzes, notamment l'hybride, le sapin de Vancouver, les pins sylvestre et laricio, ainsi que maritime dans le bassin de Brive, pourront être aussi utilisés. Comme pour les feuillus, on tiendra compte des conditions stationnelles.

1.1.3. Basse Marche

Dans cette région, une attention particulière est à apporter au sol préalablement à une coupe à blanc ou à un reboisement pour éviter les problèmes liés à un engorgement du sol en eau, voire à une remontée de son niveau.

Feuillus

Plus encore que pour les deux autres régions forestières précédentes, les essences feuillues sont à utiliser en fonction des stations. La présence par endroits de sols humides en hiver et à faible réserve en eau en été, combinés à un climat relativement sec pour le Limousin constitue un véritable facteur limitant la production forestière. Sur des sols secs en été, l'essence recommandée est le chêne sessile ; il est relativement fréquent sur les massifs forestiers les plus anciens qui n'ont pas été mis en valeur d'un point de vue agricole, ce en partie à cause des conditions de station. Là où le sol est plus profond, les chênes pédonculé et rouge d'Amérique peuvent être utilisés. Si la station le permet, on pourra employer les feuillus précieux (sols riches, profonds et bien alimentés en eau) ou le robinier. Dans tous les cas, on se référera au chapitre 8 pour prendre en compte les aspects de gibier.

Les peuplements de chêne en futaie de qualité sont conduits pour la production de bois d'œuvre*. Ils font l'objet de coupes d'amélioration* et peuvent être régénérés naturellement, sous réserve de l'adaptation de l'espèce à la station.

Les peuplements en mélange futaie - taillis peuvent être conservés pour la production de bois d'œuvre*, de bois de trituration* ou de bois énergie*. Ils peuvent être aussi transformés, ou convertis si les arbres* destinés à être conservés ont une qualité suffisante.

Les taillis de chêne ou de châtaignier peuvent être conservés pour la production de bois de trituration* ou de bois énergie*, en fonction des débouchés existants. Ils peuvent évoluer vers le mélange futaie-taillis ou être convertis en futaie selon les conditions écologiques et le peuplement. Ils peuvent être transformés en tenant compte des conditions écologiques.

Conifères

D'une manière générale, les épicéas et les sapins sont à y proscrire, cette région pouvant être trop sèche en été. Peuvent être utilisés : douglas, pins laricio, sylvestre et maritime et mélèzes après une étude stationnelle approfondie (sols, climat).

Douglas et mélèzes sont à éviter sur des stations où les sols peuvent être à forte teneur en limon et en argile, ou peuvent présenter un engorgement temporaire ou permanent en eau.

1.1.4. Causses

Cette région est soumise à des déficits hydriques estivaux importants, et les sols y sont souvent secs. Elle présente de ce fait une forêt généralement de faible valeur économique dont le principal débouché est le bois de chauffage. Cependant, et à condition de procéder à l'analyse attentive des conditions stationnelles, on peut parler de production de bois au moyen d'essences adaptées aux sécheresses estivales et à la présence de calcaire dans la terre fine.

Les taillis de chêne peuvent être conservés pour la production de bois de trituration* ou de bois énergie*, en fonction des débouchés existants.

Feuillus

Le chêne pubescent peut être utilisé, même si sa croissance lente se prête peu à la production de bois d'œuvre*. Peuvent être aussi utilisés au pied de versants et aux abords des cours d'eau d'autres chênes tels que le chêne sessile ou même pédonculé, ou les alisiers. Les noyers peuvent aussi être plantés, sous réserve d'une gestion adaptée.

Conifères

Le cèdre de l'Atlas, les pins noirs (d'Autriche, Laricio de Calabre) peuvent être utilisés.

Annexe 2 : liste des cultivars subventionnés par région

MAA/DGPE/SDFE/SDFCB/Bureau de la Gestion durable de la forêt et du bois

Période : JUILLET 2022 – JUIN 2024

CLONES DE PEUPLIER ELIGIBLES AUX AIDES DE L'ETAT POUR LA CULTURE EN FUTAIE Libre de droits = sans parenthèse, sinon Terme de la protection commerciale communautaire – Nom d'obtenteur et/ou de son représentant	Sud-Est		Sud-Ouest		Nord-Ouest			Nord	Nord-Est		Remarques sanitaires**					
	Auvergne-Rhône- Alpes	PACA	Corse	Occitanie	Nouvelle-Aquitaine	Pays-de-la Loire	Bretagne	Normandie	Centre-Val-de-Loire	Île-de-France	Hauts-de-France	Grand-Est	Bourgogne- Franche-Comté	Installation du puceron lanigère observée en laboratoire	Installation du puceron lanigère observée en peupleraie mais sans impact négatif	Impact négatif du puceron lanigère sur la croissance en peupleraie
1. Peupliers euraméricains																
ALBELO (2039 – 3C2A)															Oui	
ALERAMO (2044 - CREA)																
BLANC DU POITOU															Oui	
BRENTA (2034 – CREA)																
DANO (2041 – 3C2A)																
DIVA (2044 – CREA)																
DORSKAMP	S	S					S	S		S		S	S	Oui	Oui	Oui
GARO (2041, 3C2A)																
KOSTER (2021 – 3C2A)*																
I-45/51																
LAMBRO (2034 – CREA)																
LUDO (2041 - 3C2A)																
MOLETO (2045 - CREA)																
MONCALVO (2045 – CREA)																
MUUR (2032- INBO)															Oui	
POLARGO (2037 – 3C2A)	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	Oui	Oui	Oui
RONA (2041 – 3C2A)															Oui	
SOLIGO (2034 -CREA)														Soigner la plantation, reprise pouvant être délicate		
TARO (2034 – CREA)																
TUCANO (2044 – CREA)																
VESTEN (2032 – INBO)														Oui	Oui	Non
2. Peupliers interaméricains et rétrocroisement																
AF8																
RASPALJE																
3. Peupliers trichocarpa																
FRITZI-PAULEY																
TRICHOBEL																
4. Peupliers deltoides																
ALCINDE																
DELGAS (2043 – GIS Peuplier)																
DELLINOIS (2043 – GIS Peuplier)																
DELVIGNAC (2043 – GIS Peuplier)																
DVINA (2031 – CREA)																
OGLIO																
5. Hybrides Trichocarpa x maximowiczii																
BAKAN (2037 - INBO)															hybrides pouvant être sensible à Sphaerulina musiva (OQ non présent en Europe).	
SKADO (2037 – INBO)																
Nombre de clones utilisables	30	27	26	27	29	27	25	24	28	28	25	22	30			

S	Cultivar subventionnable dans la région
	Cultivar subventionnable placé "sous surveillance" , dont la culture est exposée à des risques sanitaires OU à des performances agronomiques en-deça des attentes initiales.

Liste "annexe" (clone expérimental subventionnable dans le cadre strict des dérogations et dont l'inscription en liste principale sera étudiée dans
aucun cultivar

* protection commerciale du cultivar KOSTER : protection communautaire jusqu'au 01/11/2021 (protection végétale communautaire n° EU1293), protection sur le territoire national jusqu'au 18/02/2024 (certificat d'obtention végétale COV).

** consulter la fiche conseil d'utilisation sur les peupliers cultivés concernant les sensibilités aux pathogènes et exigences stationnelles et compo